

## Gymnastique Acrobatique

Responsable de la formation :

**Eva MAURICEAU**

266 avenue d'Argenteuil – 92600 ASNIERES SUR SEINE  
eva.mauriceau@wanadoo.fr / 06.61.86.95.29

### Récapitulatif des pré-requis et obligations pour les formations

#### Conditions pour se présenter aux cours et à l'examen Niveau 1 et 2 :

- ☞ Être obligatoirement licencié(e) FFG à l'inscription
  - ☞ Avoir 15 ans au 31 Août 2009
  - ☞ Tarif : 80€
  - ☞ Présentation obligatoire de la licence et du livret de juge le jour de l'examen
  - ☞ Il est possible de se présenter à l'examen de juge niveau 2, sans être juge niveau 1
- Pour se présenter à l'examen, il est impératif d'assister à toutes les heures de formation proposées.

#### Contenu de la formation :

- ☞ Connaissance : Règlement technique, programme technique fédéral et régional  
Evaluation de l'exécution pour les niveaux 1, 2 et de la difficulté pour les niveaux 2
- ☞ Pratique : Jugement à l'exécution pour les niveaux 1, 2  
Jugement de la difficulté pour les niveaux 2, jugement à l'artistique pour les niveaux 2  
Ecriture des pénalisations (symbolique)

#### Le candidat doit être en possession de :

- ☞ Règlement technique TSA de la saison 2008-2009 (niveau 1 et 2),
- ☞ Code de Pointage en vigueur et des tables de difficulté (niveau 2)

#### ORGANISATION DE LA FORMATION :

	DATES	LIEUX	Horaires
<b>NIVEAU 1</b>	<b>Formation :</b> Samedi 13 décembre Dimanche 14 décembre <b>Examen</b> Le 18 janvier 2009	<b>Gymnase Max Bloy</b> (Lycée Albert Camus) 27 rue Pasteur 92270 BOIS COLOMBES	Samedi : 14h à 19h  dimanche : 9h à 18h
<b>NIVEAU 2</b>	<b>Formation:</b> Samedi 13 décembre Dimanche 14 décembre Samedi 17 janvier 2009 <b>Examen</b> Le 18 janvier 2009	<b>Gymnase Max Bloy</b>	Samedi : 14h à 19h  dimanche : 9h à 18h
<b>RECYCLAGE NIVEAU 1 et 2</b>	Le 17 janvier 2009	<b>Gymnase Max Bloy</b>	

#### INSCRIPTION :

- Date limite d'inscription : 24 novembre 2008
- Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement au responsable de la formation
- Règlement 80€ par chèque uniquement à l'ordre « CRIFO » ou « CRIFMA » selon le comité régional d'appartenance